UN BEL EXEMPLE DE "MISE EN VALEUR" D'UN MILIEU NATUREL : LE MARAIS DU CROTOY

par F.Triplet

1 - Présentation du milieu

Situé au nord du Crotoy le marais couvre 220 hectares, secteur dunaire compris. Il est limité à l'ouest par le cordon dunaire et à l'est par la départementale D 4 e . Il borde le Champ Neuf au nord et sa pointe sud butte sur les premières maisons du Crotoy.

Plusieurs secteurs peuvent y être définis :

- une zone marécageuse à l'est comprenant 7 huttes de chasse.

- une zone à végétation arbustive (Argousier, Troène commun, Prunelier, Sureau) se développant sur un substrat sableux, très humide, occasionnellement inondé en hiver.

- la zone dunaire est constituée de dunes très mobiles où poussent l'Oyat et l'Euphorbe des dunes.

- une plantation de Pins occupe la partie nord-ouest du marais.

L'ensemble du marais est réputé pour sa flore particulière dont la diversité s'amenuise rapidement actuellement. En effet jusqu'en 1977 les éleveurs locaux pouvaient y laisser paître leurs bovins durant la majeure partie de l'année, les bêtes n'étant rentrées que pendant l'hiver. L'absence de pâturage provoque la prolifération de plantes hautes notamment le Séneçon jacobée qui supplanta la végétation basse. L'association de chasse locale estime quant à elle que les herbes hautes protègent le Lapin de Garenne en ce sens que lors des périodes de chasse, il n'existe plus d'espaces parfaitement dégagés où le chasseur pourrait tirer facilement.

Cette mesure de protection n'est malheureusement pas atteinte puisque la population de ce Lagomorphe stationne à un niveau très bas depuis 1975, date à laquelle une épidémie de myxomatose beaucoup plus importante que les précédentes ravagea tout le cheptel reproducteur.

Ce milieu varié constitue un maillon important pour les migrations. Il est en effet inclus dans la "plaque tournante" des migrations de Turdidés en France. Les arbustes et leurs baies (Argousiers notamment) offrent repos, protections et nourriture à ces passereaux. En hiver le Merle noir, les Grives litornes, musiciennes et mauvis y sont très abondantes, les pinsons des arbres et du nord se rencontrent également dans ce milieu. Chaque années les chasseurs locaux tuent 60 à 70 bécasses. Les mares jouissent d'une excellente réputation cynégétique et elles

constituent en migration prénuptiale des sites de stationnement intéressants pour les Anatidés. Les nicheurs sont nombreux mais ne représentent que peu d'espèces. Le Pouillot fitis, la Linotte mélodieuse et le Rossignol figurent parmi les plus nombreux. La nidification du Canard souchet ,de la Sarcelle d'été, de la Foulque et de la Poule d'eau est régulière. La Chouette hulotte et la Chouette chevêche semblent y nicher également. La Huppe s'y est reproduit pour la dernière fois prouvée dans le département en 1972.

Les mammifères, notamment les Canidés et les Mustélidés sont encore largement représentés : le Renard, la Fouine, la Belette, l'Hermine et le Putois trouvent en ces lieux, une nourriture adéquate constituée par les Lapins qui reste le mammifère le plus typique du marais. Avant le début des années 1950, il était semble-t-il particulièrement abondant mais la myxomatose a amené une régression importante de l'espèce. Un couple de Chevreuils s'est reproduit en 1981 et quelques uns de ces animaux stationnent là en permanence.

II - Les problèmes

Naturels :

Outre l'appauvrissement de la flore dont nous avons parlé plus haut, deux autres point noirs existent.

Le marais comprend une frange très humide qui tend à diminuer d'année en année. Vers 1966, cette zone s'étalait sur 500 m. de large environ de la route aux premiers Argousiers. Elle recevait différentes espèces nicheuses peu nombreuses dans le Marquenterre : Canard souchet et sarcelle d'été. Les stationnements de magrateurs y étaient importants. Jusqu'à une trentaine de cygnes muets y stationnaient en février-mars de chaque année. Les Chevaliers Combattants y étaient communs à chaque passage pré et post-nuptial et furent particulièrement nombreux en 1968, année où près de 200 oiseaux pouvaient être observés de la route. Progressivement la frange humide diminua et par quatre fois (1973, 1976, 1981, 1982) l'ensemble des mares bordant la route s'assécha totalement. Actuellement les Poules d'eau et 2 à 3 couples de Foulques se reproduisent sur les quelques étendues d'eau restant à chaque printemps. Un couple de Grèbe castagneux a également niché en 1980 et 1981. Le canard souchet et la Sarcelle d'été sont devenus rares et leurs nidifications bien que régulière ne concerne plus qu'un ou deux couples de chaque espèce par an. Les causes de cet assèchement progressif sont à rechercher parmi les processus naturels de comblement de zones humides par accumulation de sédiments. La faible tranche d'eau actuelle permet par ailleurs le développement important d'une roselière diminuant encore la surface d'eau libre.

Le cordon dunaire se dégrade à toute allure. Les fortes marées attaquent les dunes et certaines ont reculé de plusieurs mètres depuis 15 ans. De plus beaucoup de ces dunes sont blanches (absence de végétation) et le vent emporte le sable.

Provoqués

Bien que le Plan d'occupation des Sols préconise une protection du marais pour sa richesse écologique, il faut signaler toutes les attaques dont il est la cible. La fréquentation de l'étang de pêche (creusé en 1965 pour avoir du remblai sur la route panoramique Le Crotoy-Noyelles) augmentant, la commune du Crotoy remblaie les abords afin d'y créer un parking plus pratique que les quelques sites de stationnement existant actuellement. Il constituera alors une ouverture vers l'intérieur du marais au détriment de la flore et de la faune.

Aussi grave est la plantation de peupliers et de pins effectuée début 1982. Pour 560.000 Frs , on a défriché 35,8 Ha dont 5,8 pour la peupleraie (905 peupliers) et le reste pour les pins 54.600 arbres). Les objectifs sont une fixation de la dune par les Pins et un joli but de promenade dans quelques dizaines d'années. Quant aux peupliers ils constitueront une bonne source de revenus (presse locale)

En automne 1982 la situation se révélait catastrophique; Si les peupliers ont tenu, entre 85 et 98% des pins n'ont pas repris pour les raisons suivantes :
- sécheresse importante
- piétinement des jeunes arbres et vols.
- un certain nombre d'arbres ont été plantés directement dans la dune et ont été ensevelis rapidement sous le sable.

Malgré cette expérience et malgré une autre remontant à quelques 30 ans et ayant abouti au même résultat , il est question de remplacer les arbres par d'autres grâce à l'argent de l'assurance.

Les conséquences sur le milieu seront importantes, si les plantations réussissent. Il va se produire un asséchement rapide de tout le secteur tout comme cela a déjà été constaté dans le massif boisé du Marquenterre.

Sous les pins , la végétation va disparaitre car ces arbres ne laissent pas passer la lumière indispensable à la croissance des plantes chlorophylliennes. Il en suivra une modification profonde de l'avifaune avec perte ou régression des espèces actuelles qui seront remplacées si tout va bien par quelques rares oiseaux typiques de ces milieux (hibou moyen duc et Mésange huppée par exemple).

En ce qui concerne la peupleraie, le problème est tout autre et nous nous contenterons donc de citer les deux types de situations que nous avons rencontrées dans la vallée de l'Authie et dans le Marquenterre en période de nidification.

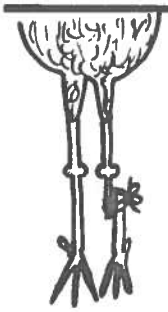
Une plantation dense ne permet pas le développement en sous-bois d'une végétation arbustive. Un des rares oiseaux à profiter communément de ce milieu est le Loriot dont la distribution dans la Somme coïncide avec la carte de répartition des peupleraies. Le Pouillot véloce, les Mésanges bleue et charbonnière, ainsi que le Pinson des arbres y sont également notés. En hiver les hautes branches servent de reposoir aux Grives mauvis.

Si l'espacement des arbres est plus important, une végétation arbustive pourra se développer. Aux premiers rangs de celle-ci on trouvera l'Aubépine et le Sureau. En plus du Loriot et de quelques rares espèces profitant également du cas précédemment décrit beaucoup d'autres oiseaux seront alors contactés : Troglodyte, Rouge-gorge, Rossignol, Merle noir, Grive musicienne, Fauvette des jardins, Fauvette à tête noire, Pouillot fitis, Mésange boréale. Quand le sol est très humide, la Locustelle tachetée parvient à s'implanter.

Enfin une des premières conséquences sera l'interdiction de chasser qui surviendra d'ici quelques années, ce qui on s'en doute ne manquera pas de provoquer divers conflits.

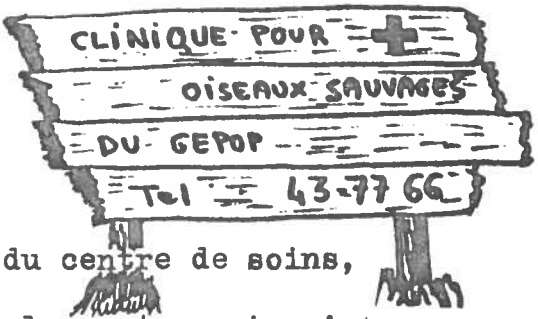
conclusion :

Déjà amputé par le camping municipal , le marais du Crotoy risque de ne plus constituer ce site exceptionnel qu'il représentait auparavant.









BILAN DE L'ANNEE 1982

Voici la synthèse des activités du centre de soins, avec quelques anecdotes.
Cette année 1982 a été bénéfique pour le centre puisqu'une subvention a permis de refaire nos enclos, ils en avaient besoin,et qu'en matière de soins notre expérience s'améliore.

UN SAUVETAGE PEU BANAL

Le I Septembre I982,une habitante de Saint-Sauflieu m'avertit qu'elle avait recueilli un pigeon dont le plumage étaitttrès souillé par de l'huile de friture.Effectivement,quelqu'un avait trouvé com--mode de déverser sa vieille huile de friture dans la mare et l'oi--seau,en venant boire,s'était englué.

J'ai donc utilisé la technique employée pour démazouter les oiseaux:aucun résultat! L'huile oxydée formait une gangue durcie adhérant au plumage.Les moyens chimiques ayant échoué,et l'oiseau se trouvant en période de mue,la seule solution était d'accélerer le renouvellement du plumage:en arrachant les plumes.En effet les plumes nouvelles poussent à la place des anciennes qui sont tombées une à une et de manière symétrique.Cette mue dure près d'un mois. Si les vieilles plumes restaient collées,les nouvelles ne pourraient pas pousser ou se tordraient.

Aussi,chaque jour,j'arrachais une ou deux plumes à chaque aile et quelques plumes de couverture en les tirant assez fermement mais sans brusquerie.Le pigeon ne semblait pas souffrir de ce procédé barbare!

Le resultat est que maintenant son plumage est entièrement re--nouvelé à l'exception de six ou sept plumes à chaque aile.Il vole de nouveau et va bientôt quitter la volière pour retrouver la li--berté.